

Lien vers l'article des DNA : <http://c.dna.fr/environnement/2016/10/15/une-plainte-contre-edf-et-areva>

DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

ACCUEIL > ENVIRONNEMENT

Nucléaire - Anomalie dans le réacteur numéro 2 de Fessenheim

Une plainte contre EDF et Areva

L'ONG Greenpeace a annoncé vendredi qu'elle allait porter plainte avec d'autres associations contre EDF et Areva à la suite de la détection d'une anomalie dans un générateur de vapeur du réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim.

15/10/2016 à 05:00
Vu 19 fois

LES VIDÉOS

LA RÉUNION
Regardez l'éruption du p
Fournaise
Voir l'autre

ANNONCES GRATUITES

LOOKAZ.COM - SITE D'ANNONCES GRATUITES

Des milliers de petites annonces en Alsace dans l'immobilier, l'emploi et les services à la personne.

- ▶ Vente immobilière
- ▶ Location immobilière
- ▶ Deux roues.
- ▶ Bonnes affaires
- ▶ Emploi

Nucléaire - Anomalie dans le réacteur numéro 2 de Fessenheim Une plainte contre EDF et Areva

L'ONG Greenpeace a annoncé vendredi qu'elle allait porter plainte avec d'autres associations contre EDF et Areva à la suite de la détection d'une anomalie dans un générateur de vapeur du réacteur numéro 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim.



L'enceinte en béton qui renferme le réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Fessenheim. Photo DNA - Julien-Thomas Will

« Les associations demandent au procureur de la République de Paris d'ouvrir une enquête préliminaire sur quatre délits majeurs, dont usage de faux et mise en danger délibérée de la vie d'autrui », a indiqué Greenpeace dans un communiqué.

Le réacteur maintenu à l'arrêt

La plainte mentionne aussi un délit d'utilisation d'un équipement à risques ne satisfaisant pas aux exigences essentielles de sécurité et la déclaration tardive de l'exploitant d'un incident risquant d'avoir des conséquences notables sur la sûreté de l'installation. Elle a été déposée vendredi dans la matinée auprès du tribunal de grande instance de Paris par Greenpeace mais aussi Réseau Sortir du nucléaire, Stop Transports-Halte au nucléaire, Stop Fessenheim, Alsace Nature, France Nature Environnement et le Comité pour la sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR).

Areva avait annoncé fin avril que des anomalies documentaires avaient été détectées dans le suivi des processus de fabrication d'équipements au sein de son usine du Creusot, où a aussi été fabriquée la cuve de l'EPR de Flamanville.

L'audit mené sur 400 dossiers prioritaires a déjà permis de relever 87 irrégularités sur des réacteurs en fonctionnement, dont la virole basse d'un générateur de vapeur du réacteur numéro 2 de Fessenheim.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a décidé de maintenir à l'arrêt le réacteur dans l'attente des résultats de tests complémentaires prévus jusqu'à la fin de l'année pour prouver la sûreté de la pièce.

« Les associations reprochent à EDF et Areva d'avoir mis en service un équipement à risques ne satisfaisant pas aux exigences essentielles de sécurité », explique Greenpeace.

« Elles accusent également EDF d'avoir tardé à déclarer cette anomalie à l'ASN risquant d'avoir des conséquences notables sur la sûreté de l'installation », affirmant que l'irrégularité a été dissimulée « pendant un mois entre mai et juin 2016 ».

Les associations reprochent aussi à Areva d'avoir « présenté un dossier avec un état descriptif falsifié » afin d'obtenir un certificat de conformité auprès de l'ASN.

Quant à la mise en danger de la vie d'autrui, elle résulte de la démultiplication du risque d'accident nucléaire « par le fonctionnement de réacteurs à risques », selon le même communiqué.

« EDF, en tant qu'exploitant, a en fait décidé de faire primer ses intérêts économiques sur la protection des populations et de l'environnement », déplore Laura Monnier, chargée de campagne juridique à Greenpeace, citée dans le communiqué.